

ACTION URGENTE

LES ENQUÊTES SUR UNE VAGUE DE DISPARITIONS SONT INSUFFISANTES
De février à mai 2018, au moins 33 personnes ont été portées disparues à Nuevo Laredo, dans le nord du Mexique. Les autorités ont perdu un temps précieux dans le cadre des enquêtes, et les familles des personnes disparues ne bénéficient pas d'une protection adaptée.

Au moins 33 affaires de disparition à Nuevo Laredo, dans l'État du Tamaulipas (nord du Mexique), ont été signalées à la Commission nationale des droits humains depuis février 2018. Treize corps ont été retrouvés à ce jour, pour la plupart par des membres de la famille des victimes. En mai, le Bureau du haut-commissaire aux droits de l'homme (ONU) a lancé une série d'alertes sur ces affaires. Certains témoignages et documents audiovisuels recueillis durant ces événements semblent indiquer que la marine mexicaine a pu être impliquée dans plusieurs disparitions.

Des proches et des témoins ont été menacés après avoir signalé des cas aux autorités ou rendu leurs requêtes publiques. Ils sont nombreux à avoir exprimé leurs craintes ainsi que leur besoin de protection de la part de l'État. La marine mexicaine est par ailleurs revenue sur sa promesse initiale de leur ouvrir les portes de ses bases afin qu'ils puissent rechercher les disparus. Certains membres des familles concernées ont dit avoir été victimes de harcèlement ou d'actes d'intimidation après avoir demandé des renseignements auprès de sites de la marine nationale. Le Comité des Droits humains de Nuevo Laredo, l'organisation non gouvernementale locale qui les épaula, est constamment attaqué sur les réseaux sociaux et accusé de « soutenir des criminels ». Le 6 juin, à la suite d'une réunion avec des dizaines de proches des disparus, les autorités fédérales se sont engagées à adopter une série de mesures, visant notamment à accélérer les recherches, à garantir que les enquêtes seront menées dans les meilleurs délais et à veiller à la protection de ces personnes.

Des proches d'**Angel (14 ans), José Daniel Trejo García (41 ans), Jorge Antonio Hernández Domínguez (18 ans), et José Luis Bautista Carrillo (32 ans)** ont dit à Amnesty International que le parquet fédéral n'avait pas encore mené d'investigations approfondies ou avancé dans le cadre de l'enquête sur leurs disparitions, qui ont eu lieu entre mars et mai. Par ailleurs, les membres de la famille de **José Eugenio Hernández Romero (14 ans)**, qui a disparu le soir du 23 avril et dont le corps sans vie a été retrouvé quelques jours plus tard, n'ont toujours pas accès au dossier de l'enquête sur sa mort, bien qu'ils aient le droit de le consulter. Dans tous ces cas, des témoins ont dit avoir vu des marines emmener ces hommes et ces adolescents dans leurs véhicules.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités d'enquêter de toute urgence sur les disparitions et exécutions signalées ces derniers mois, en accordant une priorité élevée à la recherche des disparus, ainsi qu'à l'examen des éléments de preuve et au travail de terrain ;
- exhortez-les à offrir une protection aux parents de victimes qui demandent une surveillance ou d'autres mesures de sécurité, et à soutenir publiquement les défenseurs des droits humains travaillant sur ces cas ;
- engagez la marine mexicaine à coopérer pleinement avec l'ensemble des enquêtes et à fournir des informations détaillées sur ses opérations ces derniers mois à Nuevo Laredo, dans l'État du Tamaulipas.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 1er AOÛT 2018 À :

Procureur général de la République par intérim

Alberto Elías Beltrán
 Procurador General Interino
 Río Amazonas 43 Col. Cuauhtémoc,
 C.P. 06500. Ciudad de México, Mexique
 Courriel : alberto.elias@pgr.gob.mx
 Twitter : @AlbertoEBeltran

Formule d'appel : Estimado
Procurador General / Monsieur le
Procureur général par intérim

Ministre de l'Intérieur

Alfonso Navarrete Prida
 Secretaría de Gobernación
 Río Amazonas 91
 Col. Renacimiento, Del.
 Ciudad de México, Mexique
 Courriel : secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : Estimado Ministro, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de la Marine

Almirante Vidal Francisco Soberón Sanz
 Secretaría de Marina - Armada
 Eje 2 oriente Tramo Heroica Escuela
 Naval Militar 861. Col. Los Cipreses
 C.P. 04830, Ciudad de México, México.
 Courriel : srio@semar.gob.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

LES ENQUÊTES SUR UNE VAGUE DE DISPARITIONS SONT INSUFFISANTES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Mexique, plus de 37 000 personnes sont actuellement portées disparues. Le Tamaulipas est l'État où le plus grand nombre de disparitions sont signalées dans le pays ; selon les statistiques officielles, on ignorait au 30 avril 2018 où se trouvaient quelque 5 990 personnes, chiffre ayant augmenté depuis lors.

Les signalements de disparitions dans la ville de Nuevo Laredo (État de Tamaulipas) se sont multipliés entre février et mai 2018, et les familles de victimes ou les témoins ont affirmé qu'il s'agissait dans de nombreux cas de disparitions forcées qu'ils attribuaient à la marine mexicaine.

Du 12 au 15 juin, un certain nombre d'agences fédérales ont effectué une mission de suivi à Nuevo Laredo afin de tenir les engagements pris auprès des familles à l'occasion d'une réunion de haut niveau ayant eu lieu le 6 juin. Durant la visite de cette délégation, chaque famille a répondu aux questions des autorités afin d'aider à faire avancer l'enquête.

Si cela est important, certaines familles ont confié à Amnesty International que l'on avait ainsi perdu beaucoup de temps au lieu de mener des recherches cruciales visant à trouver des éléments de preuve sur le terrain. Des éléments essentiels tels que des relevés téléphoniques et la géolocalisation de portables, des enregistrements de vidéosurveillance dans des commerces proches des lieux des disparitions, des relevés d'empreintes digitales, entre autres, n'ont toujours pas été analysés dans plusieurs cas, dont certains remontent à trois mois.

À ce jour, la plupart des démarches visant à retrouver les personnes disparues ont été effectuées par les familles elles-mêmes, au prix de risques personnels importants. Treize corps ont été retrouvés dans le cadre de ces recherches.

Nom : au moins 33 personnes ayant disparu
Hommes et femmes

AU 120/18 AMR 41/8639/2018 20 juin 2018